

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 9. — (avec *Bulletin officiel* fr. 12.50)

ETRANGER : 18 fr. par an (avec *Bulletin* 22 fr.)

(Expédition des 3 numéros de la semaine le vendredi soir)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
Supplément de 5 ct. la ligne pour les annonces ne paraissant qu'une fois

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à **Publicitas**, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du *Confédéré*

Incompatibilités fédérales et cantonales

III

Nous avons examiné jusqu'ici différents cas d'incompatibilité pouvant se présenter entre les fonctions des pouvoirs législatif et exécutif. Posons-nous encore une question au sujet des mandats de ces deux ordres. Devrait-il être permis à un conseiller fédéral d'être conseiller national ou à un conseiller d'Etat de siéger comme député au Grand Conseil ? — Evidemment non, car aucun cumul ne heurte davantage le principe de la séparation des pouvoirs que cette réunion, sur la même tête, des fonctions les plus élevées de deux ordres. La Constitution fédérale interdit ce genre de cumul. En revanche notre canton n'a pas encore trouvé à propos d'établir l'incompatibilité entre la fonction de conseiller d'Etat et celle de député. Nous n'y avons pas trouvé beaucoup à redire jusqu'ici parce qu'il est bon qu'un membre du gouvernement puisse soumettre sa politique au peuple en se présentant aux suffrages d'un district, quitte à faire siéger un suppléant pendant la législature. L'incompatibilité, si elle n'existe pas en droit est du moins observée en pratique chez nous, car nos conseillers d'Etat ont toujours eu le bon esprit démocratique de ne pas quitter le banc du gouvernement. Nous admettons toutefois que l'élection du Conseil d'Etat par le peuple forcera notre canton à introduire cette nouvelle incompatibilité. Il ne conviendrait plus, en effet, qu'un magistrat nommé par tout le peuple du Valais se présentât encore comme candidat au Grand Conseil dans un district. Quelle curieuse situation que celle qui résulterait d'un échec dans un district et d'une brillante élection dans le canton !

Notre voisin, le canton de Vaud, avait introduit la coutume autrefois, d'après laquelle un conseiller fédéral vaudois devait se présenter comme candidat au Conseil national dans un des arrondissements du canton et démissionner ensuite.

Cette habitude ayant été abandonnée depuis un certain nombre d'années, l'idée d'y revenir s'est fait jour pendant la guerre.

Voyons maintenant les incompatibilités entre les fonctions judiciaires et législatives. La proposition Escher, adoptée par le Grand Conseil dans sa dernière session, interdit le cumul entre les fonctions de juge-instructeur, de juge cantonal, d'une part, et de député au Grand Conseil et au Conseil national, d'autre part.

Du point de vue de la séparation des pouvoirs, nous devons approuver l'introduction de ces nouvelles incompatibilités sauf celle qu'on veut établir entre la fonction de juge cantonal et le mandat de conseiller national. Cette réserve n'est nullement dictée par des sentiments de sympathie personnelle envers M. Défayes, mais par des motifs théoriques.

Le pouvoir fédéral et le pouvoir cantonal s'exercent dans des domaines différents et nous ne pouvons pas admettre qu'une incompatibilité semblable soit justifiée. A noter, d'ailleurs, qu'on tolère bien qu'un conseiller d'Etat siège à Berne et encore sans qu'on opère aucune réduction sur son traitement. Il n'est donc pas juste de traiter la fonction de juge cantonal d'une manière différente que celle de conseiller d'Etat.

Chacun sait comme nous portons notre ami Défayes dans notre cœur et comme il représente bien notre parti au Grand Conseil. C'est avec un véritable chagrin que nous verrions ce chef si dévoué et si populaire, ce champion proscrit de notre assemblée législative cantonale. Et cependant nous sommes partisan de l'incompatibilité entre la fonction de juge cantonal et celle de député...

Il n'est pas dit du reste que M. Défayes n'abandonne pas la Cour d'appel au profit du Grand Conseil. Nous mettons simplement le principe de la séparation des pouvoirs au-dessus des questions de personnes, quelque cruelle que fût pour notre parti la situation qui se produirait momentanément. C'est toujours une erreur de se laisser guider par des considérations de personnes pour l'élaboration ou l'application des lois.

En résumé, les incompatibilités doivent être établies, à notre avis, entre les fonctions supérieures des trois pouvoirs. Pousser trop loin ces oppositions de fonctions, nous paraît antidémocratique. Au surplus, devons-nous être prudent en Valais pour décréter de nouvelles incompatibilités, tant que notre pays rétribuera si mal ses députés, ses magistrats, ses serviteurs.

P.-S. — Dans notre article II du 15 décembre, il s'est produit plusieurs coquilles. L'une entre autres, a rendu inintelligible la phrase suivante : Si l'on veut étudier l'incompatibilité des fonctions fédérales, il est nécessaire de remarquer que tandis que le fonctionnaire supérieur est sous l'influence directe du pouvoir exécutif pour sa nomination, son avancement, sa rétrogradation ou même sa révocation, l'employé subalterne, au contraire, exerce son activité dans des conditions qui échappent complètement au Conseil fédéral. Les mots soulignés manquaient dans l'article paru,

tants étaient rares. Toutes sortes de dissipation lui bourdonnaient aux oreilles dans cet asile charmant que l'Académie de Rome offre à ses heureux pensionnaires. Alors qu'il promenait sa pensée, en cherchant à la mûrir, sous les longues charmilles de lauriers qui entourent la villa Mécicis, le bruit des voitures montant au Pincio l'avertissait que c'était l'heure du rendez-vous des belles élégantes ; ou bien quelques camarades qui semblaient n'être venus à Rome que pour s'y divertir l'appelaient de loin, effarouchant ainsi l'ombrière indécise avec laquelle son imagination commençait à se familiariser. Il remettait au lendemain de l'évoquer de nouveau, et les lendemains se succédaient ; il continuait à rêver sa statue en se laissant trop souvent détourner d'elle et en mesurant de jour en jour avec plus de découragement la distance qui existe entre la conception d'une œuvre et son exécution. Au fait, depuis que le grand prix lui avait valu d'aller en Italie, ce Parisien besoigneux, affranchi enfin pour quatre ans de tout souci matériel, s'était borné à jouir passionnément et paresseusement de tout ce qui l'entourait ; le plaisir de voir, d'admirer, de sentir, l'avait possédé tout entier. Il fallut que sa vision du Colisée, vivante et palpable cette fois, incarnée sous le nom de Gianna, revint de nouveau le tenter, en plein jour, dans la grande rue de Tivoli, pour qu'enfin il se mit au travail. Il s'y mit non seulement avec joie, mais avec une sorte de fureur qui ne lui permettait plus ni repos

Revue de l'Etranger

Est-ce qu'on L'AURA ?

M. Edouard Ignace, sous-secrétaire d'Etat de M. Clemenceau et spécialement chargé de la Justice militaire, vient de partir de Paris pour Londres avec la mission de participer à l'examen de la procédure à suivre de concert avec les Alliés pour obtenir la livraison des Allemands rendus coupables de crimes de droit commun pendant la guerre. Une commission interalliée avait été nommée qui, plusieurs fois, s'était réunie, au quai d'Orsay, sous la présidence de M. Edouard Ignace. Elle avait élaboré la liste des coupables qui, tant en Belgique qu'en France, avaient commis des actes contraires aux lois pendant la guerre. Cette commission avait minutieusement étudié, sur des rapports précis et circonstanciés, la nature des crimes commis par de nombreux Allemands de tous grades.

A tout seigneur tout honneur. Rien ne se ferait de juste si l'on oubliait le prince des coupables. Mais celui-ci est entre les mains des Hollandais, qui tiendraient, paraît-il, à lui faire une bonne garde. Ainsi que le déclarait l'été dernier M. Huymans, professeur de droit à Amsterdam, que nous eûmes l'honneur de rencontrer à Fionnay, la Hollande invoquerait, en l'occurrence, le droit d'asile comme l'aurait fait la Suisse elle-même. Or, il faudrait bien croire que cette opinion reflétait les sentiments du gouvernement hollandais, attendu que le *Soir* de Bruxelles vient d'annoncer que le gouvernement ne consentira jamais à livrer l'ex-kaiser à des juges.

Toutefois, la question risquerait d'être interprétée d'autre façon par les Alliés.

L'Italie et Fiume

Tandis qu'à Fiume l'opinion se divisait entre d'Annunzio et son successeur, M. Nitti, président du Conseil des ministres, représenté à la Chambre que l'Italie ne veut pas de nouvelles guerres. Elle veut, dit-il, agir en Europe, par son exemple et son action, en faveur d'une politique de paix. « L'intérêt suprême de la paix conseille la ratification des traités avec l'Autriche et l'Allemagne. Cette condition est nécessaire, afin que l'Italie puisse réaliser son programme dans l'avenir ».

Mais la Chambre, tout en se donnant l'air d'approuver le gouvernement dans sa politique générale, semblerait se réserver pour la première occasion d'approuver pleinement

l'entreprise de Fiume. Pour résumer l'état de choses qui va se compliquant, il faut dire que toute l'Italie est au fond irréductible sur l'idée de l'annexion et que les concessions que lui pourraient faire ses alliés d'hier ne calmeront pas plus les appétits de nos voisins du sud que les déceptions de la Serbie.

Pour la centralisation allemande

L'affaiblissement de l'Allemagne lui suggère de pousser le plus rapidement possible à une centralisation totale des divers Etats de l'ex-empire. Or, quoique ces Etats se soient laissés absorber avec une grande rapidité sous le sceptre des Hohenzollern, cette idée d'unification totale éprouve encore de certaines difficultés, principalement en Bavière, en Saxe et en Wurtemberg. En attendant, les préoccupations de cet ordre sont dominées par de plus pressantes. Le retard de la paix effective n'est pas pour améliorer la situation économique. Par exemple — une fois n'est pas coutume — l'on assiste à une entente fraternelle des patrons et des employés des hôtels de Berlin unis dans la grève de l'hôtellerie. Cette situation dure depuis deux jours et l'on n'est pas éloigné de croire qu'elle pourrait s'étendre à toute l'Allemagne.

La raison en serait dans la sévérité des dispositions prises par le ministre du ravitaillement dans l'intention de frapper plus directement que par le passé la fraude et le mercantilisme alimentaire. Pour arriver à ses fins, l'ordonnance tend à atteindre tous les profiteurs, du haut en bas de l'échelle.

Etat économique

L'Allemagne n'est d'ailleurs pas le seul pays qui souffre du retard du rétablissement des rapports normaux de pays à pays. La France voit augmenter le prix des sucres, qui atteindront à 2 fr. 90 le kilo, en gros. Pendant ce temps, on aurait fait à St-Nazaire, port de l'Océan, une rafle de 11 personnages pour vol ou trafic illégal de denrées alimentaires. Le principal de ces inculpés ne serait autre que M. Perron, directeur de la Coopérative de liquidation des stocks. D'un autre côté, les contrées ravagées du Nord demandent d'être exonérées de leurs impositions.

En Espagne, de graves désordres déchainés sur tout le territoire à la suite de grèves menacent la sécurité de l'Etat.

De là ne peuvent que résulter des répercussions dans les services publics de tous les pays.

Ainsi, on mande de New-York que onze membres de l'équipage qui ramenaient la délégation civile à la conférence de la paix se sont mutinés pendant la traversée. En France, un tamponnement sur la ligne du Nord près

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec la Librairie-Lévy, éditeur à Paris

Miss Jane

par

TH. BENTZON

Il n'était pas sorti jusque-là des langes de l'école pour devenir lui-même ; son génie s'attardait dans cette phase d'imitation inconsciente qui se prolonge éternellement pour le grand nombre, mais d'où les privilégiés sortent d'un vigoureux coup d'aile.

Ce coup d'aile, Gérard se sentait prêt à le donner depuis un certain soir d'été où, assis dans la grandiose solitude du Colisée, il avait vu surgir de ce sol sacré qu'arrosa le sang des martyrs l'inspiration sous une forme féminine. Les mains croisées, la robe traînante, les yeux au ciel, elle avait passé devant lui comme un rêve de pureté, de jeunesse et de ferveur. Cette idéale figure ne cessait plus de le poursuivre chaque fois qu'il réussissait à s'isoler, à se recueillir ; malheureusement, de pareils ins-

ni distraction d'aucune sorte. Jamais encore il n'avait senti cette heureuse fièvre qui transporte au-dessus de lui-même l'artiste inspiré. Bien résolu à profiter d'une disposition si favorable, il s'accordait à peine le temps de manger et de dormir. Gianna, envoyée par sa tante, se rendait régulièrement chaque matin, en compagnie d'une de ses cousines, au studio où Gérard passait de longues journées à pétrir la glaise sans relâche.

A peine s'apercevait-il de la fatigue qui parfois faisait chanceler l'enfant. Il était tout à son œuvre, et Gianna ne se plaignait jamais ; elle semblait heureuse au contraire de lui rendre service. Dans les courts instants où il lui permettait de se reposer, elle tournait timidement autour de la maquette inintelligible pour elle, cherchant à comprendre où il voulait en venir, lui adressant des questions qui dénotaient une vive curiosité. Il répondait de bonne grâce quand il était content de sa besogne, avec humeur quand les choses ne marchaient pas à son gré. Pendant ce temps, Marietta, la petite cousine qui n'avait pas plus de sept ans, jouait à la poupée dans un coin. D'ailleurs le tête-à-tête du sculpteur et de son modèle n'avait nul besoin d'être surveillé. Il continua d'en être ainsi jusqu'au jour où, vainqueur des difficultés principales, Gérard vit sa statue se dresser devant lui, assez réussie pour qu'il en fût satisfait, quelque exigeant que l'eussent rendu la contemplation ardente, l'étude inquiète, presque désespérée des trésors du Vatican et du Capitole.

Cette figure modelée avec le souci de rendre visible sous une belle forme ce ravissement extrême, cette volupté divinisée qu'on appelle l'extase, ne descendait pas assurément de l'Olympe ; elle était éclose au souffle plus doux et plus ému à la fois de l'inspiration chrétienne ; mais le parfum de l'art antique s'y confondait par nuances insaisissables avec le sentiment moderne comme dans une strophe d'André Chénier.

— Ce n'est pas mon portrait, dit naïvement Gianna lorsque le travail fut assez avancé pour qu'elle pût juger de la ressemblance. Je ne me reconnais pas du tout... Si j'étais aussi belle que cela...

Gérard l'interrompit pour lui expliquer avec un peu de hauteur que l'art ne consiste pas à copier servilement un modèle. Il était pénétré de ce précepte des maîtres : la nature ne doit offrir à l'artiste qu'un point de départ, et non un but. En réalité, la figure de Gianna, dans son corset rouge lacé, un mouchoir écharné sur les épaules, un fil de perles d'or au cou l'avait aidé simplement à se remémorer cette *Madonna* qui, grandie par le rôle dont elle s'acquittait si dévotement, n'était elle-même qu'un pâle reflet de sa vierge martyre du Colisée ; il ne l'avait pas regardée jusque-là pour son propre compte ; sa remarque ingénue : « Si j'étais aussi belle que cela... », fit que, posant son ébauchoir, il se mit à comparer la statue et le modèle, et ce fut sur le modèle que ses yeux s'arrêtèrent le plus long-

de Douai succède de près à celui de Pont-sur-Yonne. En Angleterre, l'attentat contre le maréchal French n'est au bout du compte que le résultat de préoccupations d'ordre économique. En Egypte, l'agitation populaire contre le régime imposé par l'Angleterre est à peine réduite sur un point qu'elle renaît sur un autre. A l'exemple de Paris, Bruxelles a eu sa grève des journaux.

ECHOS

Au pays de Jean-Louis. Salut, Ernest !

L'autre jour, à l'arrivée à Lausanne de M. le nouveau conseiller fédéral Chuard, un de ses combourgeois et amis d'enfance, venu tout exprès de Corcelles près Payerne, village natal du nouveau magistrat, vint lui serrer la main en lui disant :

— Salut, Ernest !... Quel plaisir de te voir au Conseil fédéral !... Qui aurait pensé à ça, quand on allait ensemble aux cerises !... N'est-ce pas du vaudois et du bien joli ?

Le cas Schreier

Il nous faut savoir beaucoup pardonner à nos frères séparés du socialisme valaisan dont l'attitude maladroite et intransigente d'avant les élections fédérales a fourni l'occasion aux réactionnaires à tous crins d'emboucher leurs grandes trompettes de Jéricho sonnantes la conservation du *statu quo ante* ! Les premiers pas politiques des apôtres du schisme ont trahi chez eux autant de déplorable naïveté que l'on a pu distinguer chez eux d'orgueilleuse présomption chez leur troisième candidat qui vient subitement de s'éclipser de Sierre, nous annonce-t-on de là-haut, après avoir fait, préalablement, passablement ronchonner d'ouvriers durant son éphémère activité syndicaliste en Valais.

Ce jeune monsieur prétentieux et agressif regardait donc son poste à traitement fixe de secrétaire des métallurgistes à l'égal d'une jolie prébende, ni plus ni moins qu'un bon moine moyennageux grassouillet et paresseux ? N'approfondissons pas cette question, mais que cela ne nous empêche pas d'exprimer ici une réflexion particulière que maints électeurs de la liste socialiste partagent avec nous.

M. Schreier, 29 ans, que personne en Valais croit, ne connaissait jusque-là, nous arrive à Sierre en mai dernier, en avril au plus tôt. Cette personne, tout à fait ignorante, nous avons pu nous en convaincre par la suite, de nos mœurs politiques, de la mentalité et des conditions économiques toutes spéciales de l'ensemble du peuple valaisan, avait été désignée par des étrangers en qualité de protecteur et de conseiller des ouvriers de Chippis et des autres syndiqués du Valais qui le subventionnaient. C'était le droit aux deux parties. Parfaitement !

Mais de là à convoiter le titre de représentant du Valais au Conseil national, il y a un bon pas que le camarade Schreier n'aurait pas dû franchir mais se borner à mieux remplir sa première tâche. C'est une dose de vanité spéciale, sans précédent connu dans notre pays, que de solliciter *per fas et nefas* l'honneur et les périls de représenter notre canton dans les hauts Conseils de la nation, quand on ignore tout de lui et que l'on est également ignoré.

On comprenait encore à la rigueur, à la veille du 26 octobre, une candidature Dellberg, un citoyen qui n'est pas sans mérite peut-être, ne serait-ce que celui d'être Valaisan ! Nous l'avons pris à partie lors de la campagne

électorale, nous le croyions le principal fauteur de l'inexplicable intransigeance socialiste. Mais nous n'hésitions pas, mieux informé que nous sommes, de rendre aujourd'hui à César ce qui est à César et justice au directeur postal de Naters. Le camarade Dellberg, renseignements pris à bonne source, aurait admis l'idée d'une liste conjointe avec celle des libéraux. Mais le sectaire internationaliste qui vient de nous quitter n'aurait voulu d'une alliance ni pour or, ni pour argent. Croyait-il, en spéculant sur le fait qu'une interprétation rigoureuse des incompatibilités fédérales le rendant seul « bernable » de sa liste, cumuler les fonctions de secrétaire ouvrier et le mandat de conseiller national ?

Ces rêves d'ambition sont-ils évanouis en même temps que s'écroule le prestige du candidat au sein de ses électeurs désabusés ?

On peut prévoir que dans l'histoire des efforts de notre sympathique classe ouvrière valaisanne vers plus de bien-être économique et intellectuel, le bref passage de Schreier au milieu d'elle n'occupera pas une large place.

Ouvriers valaisans, confiez vos intérêts à des personnes plus sérieuses et plus modestes, donnez vos suffrages à des Valaisans qui ont conquis votre confiance en donnant des preuves nombreuses de dévouement à la chose publique et aux intérêts généraux du peuple tout entier qui comprend toutes les classes. Méfiez-vous des oiseaux de passage !

Toujours le Bagnard de gauche.

Aux amis du « Confédéré ». — La rédaction du journal aimerait savoir qui pourrait lui fournir temporairement ou éventuellement à titre définitif la collection du *Confédéré* pour l'année 1870, et si possible pour les années 1869 et 1871.

Remerciements d'avance pour tous renseignements relatifs à ce désir.

La rédaction du « Confédéré ».

Nos aigles à Genève. — Les deux aigles, impérial et royal, capturés dans la vallée de Bagnes, l'un à l'Arbarey sur Lourtier, l'autre au Mont-Pleureur et dont nous avons parlé au début de leur captivité, sont maintenant dans une chambre du Café du Progrès au quai de la Poste, à Genève, où ils reçoivent chaque jour de nombreux visiteurs.

Malgré l'exiguïté de l'espace, ils ont considérablement grandi et personne ne soupçonnerait ce grand aigle noir d'être le même qui l'été dernier se repaissait de chair crue à Fionnay.

Chartrat. — Vu le grand succès obtenu à sa représentation de dimanche dernier, la fanfare « l'Indépendante » donnera deux autres séances avec un programme entièrement nouveau, les samedi 27 et dimanche 28 décembre, à la Halle de gymnastique.

Saxon. — Une représentation qui ne manquera pas d'originalité est bien celle que la société de gymnastique « Espérance » fera donner par sa classe d'élèves le dimanche 28 décembre au Casino de Saxon.

Un très intéressant programme gymnastique : préliminaires, boxe française, exercices avec massues et aux engins, pyramides, etc. sera complété par un grand bal costumé, Marquis et Marquises, dansé par seize garçons et fillettes. Au programme littéraire, nous trouvons une très fine comédie de Tristan Bernard, *L'Anglais* tel qu'on le parle... un acte spirituel joué par les actifs et qui promet de produire le meilleur effet. Nul doute que chacun voudra prouver son intérêt au développement physique et moral de la jeunesse en venant applaudir nos gymnas en herbe qui feront l'impossible pour satisfaire les spectateurs.

Il n'y avait rien à être moins idéal que celle de la Madonnetta, il se rappela que, depuis des semaines, il n'avait vécu que pour le travail, sans maîtresse, sans amis, sans aller seulement une fois à Rome voir son monde, comme il avait promis de le faire.

S'exagérant peut-être un peu le mérite de la privation qu'il s'était imposée, il crut avoir droit à un dédommagement, à une récompense, ou plutôt il ne réfléchit pas ; ses lèvres étaient tentées par ce visage d'une fraîcheur de pêche dorée au soleil, par ce cou, un peu bistré, au port superbe, découvert jusqu'à la naissance de la poitrine d'un dessin plus accusé déjà que celui qui dans d'autres climats marque les ondulations de la première jeunesse. Presque involontairement il se rapprocha de Gianna, qui soutenait son regard sans rougir, en souriant toujours, comme si elle eût été fière et contente de se sentir admirée ; puis, arrivé tout près d'elle, il hésita encore incertain, combattu, se rappelant l'âge de cette enfant.

Enfant, elle l'eût été partout ailleurs qu'en Italie ; mais, sous cet ardent et voluptueux soleil, les fruits mûrissent hâtivement et les années se comptent vite. Sans y songer davantage, Gérard profita de l'occasion. Tout conspirait à l'entraîner sur une pente folle. Le soleil baissait de plus en plus ; il ne pénétrait plus dans l'atelier qu'un jour adouci qui, en filtrant parmi les branches entrelacées devant la fenêtre, devenait verdâtre comme celui des bois ; les abeilles mêmes se taisaient ; rien ne troublait ce

Chronique sédunoise

Usine à gaz

Moins que tout autre, nous tenons à faire de la polémique, mais nous désirons que le public de Sion et plus spécialement les abonnés au service du gaz soient au courant des conditions d'exploitation de l'usine. C'est pour ce motif que nous mettons à la disposition de ceux que la question intéresse toutes les pièces que nous avons entre les mains, soit : rapports d'exploitation d'autres usines, statistiques de l'Union des usines à gaz suisses, pièces comptables concernant plus spécialement, pour l'usine de Sion, les frais d'achat et de transport de houille, les frais généraux, les conditions de vente, etc.

Nous ne demandons pas mieux que d'accepter toute proposition qui aura pour effet d'améliorer la situation de notre usine à gaz, mais nous protestons énergiquement contre des assertions erronées qui n'ont d'autre effet que d'augmenter les difficultés d'une exploitation, précaire dans les conditions actuelles, et de créer un état de suspicion à l'égard d'un service qui n'y peut rien.

Dans votre numéro du 23 courant, votre correspondant s'élève contre une « décision du Conseil municipal de la Ville de Sion qui vient de porter le prix du gaz à un taux quasi prohibitif et inusité en Suisse. » Or, il n'ignore pas que les usines à gaz de Brigue, Martigny et Monthey, les seules qui existent en Valais en dehors de celle de Sion, ont porté le prix du gaz à 80 centimes le mètre cube, bien avant la commune de Sion ! Ce qui n'empêche pas ces trois usines d'être dans une mauvaise situation financière sur laquelle nous ne voulons pas insister.

Votre correspondant affirme que, lorsque le Conseil municipal a décidé de porter le prix du gaz de 48 à 60 centimes, « c'était à ce moment-là et c'est encore aujourd'hui le taux de vente le plus élevé des usines à gaz municipales de la Suisse ». D'après le rapport confidentiel de l'Union des usines à gaz suisses du mois de juillet 1918 (que nous tenons à la disposition de ceux qu'il intéresse), 43 usines sur 94 indiquaient, en date du 1^{er} juillet 1918, avoir adopté ou mis à l'étude un tarif de 60 centimes le mètre cube ou au-dessus, et nous avons lieu de croire que la majorité de ces usines étaient des usines municipales.

Enfin, votre correspondant indique comme déficits de l'usine à gaz de 1907 à 1918 des chiffres imaginaires. S'il avait consulté d'un peu plus près les rapports annuels, il aurait certainement vu que les soldes des comptes Profits et Pertes n'ont rien de commun avec les déficits et qu'en 1912 et 1913, les comptes d'usine ont bouclé par un boni, après paiement intégral des intérêts de l'année.

Nous ajouterons encore que nous ferons bon accueil aux experts qui pourraient être délégués à l'usine à gaz, et que, comme leurs prédécesseurs (une expertise a déjà été faite il y a quelques années), ils pourront constater l'état d'installations plus que septuagénaires et la nécessité d'un remaniement complet de tout le système d'épuration. Mais c'est une dépense en perspective de plus de cent mille francs qui, si elle améliorera le rendement en gaz, n'améliorera nullement l'état financier actuel.

Nous ajouterons encore, à la décharge de l'autorité municipale, qu'il avait été décidé de procéder par étapes aux améliorations nécessaires et que seule la guerre a empêché la mise à exécution du projet, étant donné les prix exorbitants et l'impossibilité de se procurer le matériel nécessaire.

Nous réitérons nos offres de mettre à la

silence profond du soir dans lequel se retrempe la nature languie. Le parfum des tubéreuses et des héliotropes entrainé avec une brise légère qui soulevait les cheveux sur le front de Gianna, couronné d'or par un dernier rayon poudroyant à travers les déchirures du rideau. La volonté s'amollit à de pareilles heures. Déjà Gérard avait saisi entre ses bras Gianna interdite, et posé sur son épaule demi-nue, sur ses yeux, sur sa bouche un baiser rapide, comme il eût mordu, altéré, à un fruit vermeil. Cette fois, la plus vive rougeur couvrit jusqu'au front les traits de la jeune fille ; elle poussa un cri qui réveilla en sursaut Marietta de son somme et Gérard de son ivresse passagère.

L'une se frotta les yeux en s'étirant sur le tabouret qui lui servait de traversin ; l'autre recula d'un mouvement brusque.

— Qu'y a-t-il donc ?... demanda la petite cousine effarée.

— Rien, répondit Gianna, qui maintenant était très pâle, rien... je t'appelais. Il est tard, rentrons.

Tout en parlant, elle rajustait son mouchoir d'une main tremblante ; après quoi, elle sortit les yeux baissés sans répondre à l'adieu confus de Gérard, qui tenait devant elle la porte ouverte.

Un instant il resta debout, appuyé au dossier d'une chaise, les yeux fixés vaguement sur la statue, tandis que ce qu'il y avait de meilleur en lui suivait Gianna avec un mélange de honte et de regret.

(A suivre.)

disposition de votre correspondant les documents que nous possédons et d'accepter tout conseil ou indication qui aura pour but d'améliorer les conditions d'exploitation de l'usine à gaz, tant que le point de vue économique sera seul envisagé.

Par ces lignes, nous entendons clore une polémique qui glisse sur le terrain personnel et politique, terrain sur lequel nous nous garderons de suivre votre correspondant.

Sion, le 24 décembre 1919.

Direction des Services industriels.

Prix du gaz

On écrit à la Feuille d'Avis :

Sous le titre « Une situation impossible » un de vos correspondants s'élève contre l'organisation défectueuse de notre service du gaz. Les chiffres ne paraissent pas pour lui des arguments convaincants, nous l'invitons à passer au bureau des services industriels où il pourra à loisir étudier les rapports de gestion de nombreuses usines à gaz et se rendre compte des conditions d'exploitation de différentes usines. Sans recourir à des techniciens compétents, il trouvera lui-même où la chatte a mal aux pieds.

Services industriels.

Au sujet de cette correspondance, nous recevons aussi les lignes suivantes :

Nous ne croyons pas que les déficits de l'usine à gaz de Sion proviennent d'une organisation défectueuse, mais d'une mauvaise installation de l'usine.

Jusqu'ici le public sédunois, en fait de chiffres convaincants, n'a pas été gâté. Pour éviter une course aux services industriels de la ville à tous les abonnés au gaz, nous est avis que la direction des services industriels pourrait avoir l'amabilité de montrer, par la voie de la presse, « où la chatte, c'est-à-dire l'usine, a mal au pied ».

N. N.

Pour nos soldats

Nous rappelons à la population sédunoise que la distribution à nos soldats des médailles, aura lieu dimanche 28 décembre. Le programme de cette cérémonie a été publié par les journaux du canton, nous n'y reviendrons pas. Mais nous croyons qu'il est nécessaire d'insister sur le caractère et la portée de cette cérémonie afin qu'un juste hommage soit rendu à nos vaillants soldats qui ont accompli un devoir d'autant plus digne d'éloges qu'il n'a pas été compensé par la grisurie de la victoire. Tous les combattants de la grande guerre ont été exaltés. Les survivants ont connu tous les triomphes, les morts toutes les reconnaissances, et on ne cesse encore de tresser aux uns et aux autres de nouvelles couronnes qu'ils ont, certes, méritées par leur patriotisme et par leur abnégation.

Mais quand ces héros se montraient dignes des hauts faits de leurs illustres devanciers dans l'épopée du courage, nos soldats immobiles, le doigt sur la détente de leur fusil, sentinelles vigilantes de la Suisse menacée n'égalèrent-ils pas dans leur rôle effacé, les combattants valeureux qu'éclairaient les leurs sanglantes de la bataille ? Nous prétendons qu'ils les ont égalés et qu'il est même plus difficile et plus méritant d'accomplir son devoir dans de semblables conditions qu'au sein de la plus ardente des mêlées. Chez nos soldats tout concourait à leur dépression : l'attente, le silence, la solitude ! Chez les combattants, au contraire, tout excitait leur ardeur. Et pourtant les uns et les autres se sont montrés dignes de leur pays et de leurs étendards. Aussi demandons-nous à la population sédunoise d'acclamer comme ils le méritent nos vaillants soldats qui ont préservé par leur attitude et par leur vigilance notre pays de toute atteinte. Qu'ils connaissent à leur tour le triomphe, qu'ils entendent à leur tour les acclamations frénétiques d'une population reconnaissante. N'ont-ils pas, à leur actif, la plus grande victoire puisqu'ils ont préservé la Suisse du sanglant honneur d'en remporter une seule ? Non la gloire n'est pas la moisson des seuls champs de bataille ! Nos soldats ont conquis aux frontières, l'œil aux aguets, l'arme au pied, cette gloire pour laquelle tant de héros sont morts. Et les uns et les autres sont dignes de notre admiration.

Que dimanche prochain toute la population sédunoise se donne donc rendez-vous pour exalter dans un même sentiment patriotique nos braves soldats, les vivants et les morts, car tous ont bien mérité de notre croix fédérale et de notre bannière étoilée.

Le Comité d'initiative.

Bulletin officiel. — A partir du 1^{er} janvier 1920, le *Bulletin officiel* sera imprimé par M. Arthur Beeger, à Sion.

M. Félix Aymon avait été chargé de ce travail pendant 30 ans.

Le père de M. Arthur Beeger imprima le *Confédéré* jusqu'à la fin de l'année 1896, époque où notre journal fut transféré à Martigny.

Martigny. — Nous recommandons au public d'aller visiter l'exposition sur la tuberculose qui s'ouvrira dimanche après-midi 28 décembre, à l'Hôtel Clerc. On sait que cette exposition a obtenu un grand succès à Sierre, Sion et St-Maurice.

Les foires étant supprimées par suite de mesures de précaution contre la fièvre aphteuse, paysans, insérez des annonces dans le *Confédéré* si vous voulez vendre ou acheter du bétail.

FAITS DIVERS

Le *Daily Mail* annonce que le Dr Arnold, professeur de métallurgie à l'université de Sheffield, vient d'inventer un nouvel acier d'une qualité et d'une force de résistance infiniment supérieures à celles de l'acier employé actuellement.

L'inventeur a réservé son invention à l'Angleterre.

Le *Daily Mail* propose qu'une récompense de 10.000 livres sterling soit offerte à celui qui fera arrêter les auteurs de l'attentat commis contre lord French.

EN SUISSE

Fièvre aphteuse et votation populaire

En raison du grand danger de propagation de la fièvre aphteuse, le Conseil d'Etat du canton de Berne a adressé au Conseil fédéral une requête tendant à renvoyer la votation populaire concernant l'initiative sur les maisons de jeu et la loi sur la durée du travail. On sait que cette votation avait été fixée au 8 février.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a fait droit à cette demande et renvoyé la votation à un temps indéterminé.

Mentionnons ici que le comité d'initiative suisse contre les maisons de jeu, réuni à Olten le 19 décembre, sous la présidence de M. de Dardel, conseiller national à St-Blaise, a décidé d'entreprendre une campagne énergique en faveur de l'acceptation de l'initiative des jeux et contre l'adoption du contre-projet voté par les Chambres.

Les conséquences de la baisse du mark

A la suite de la baisse du mark, la Caisse d'épargne et de prêts d'Eschenz (Thurgovie) a suspendu ses paiements, ainsi que l'avait déjà fait la Caisse d'épargne et de prêts de Diessenhofen. Elle a déposé en même temps une demande auprès du juge compétent tendant à la suspension de l'ouverture de la faillite. Selon le préavis d'une société d'expertises, les créanciers en raison du cours du mark de 15, ne sont plus couverts que pour 60 % en chiffre rond.

Hommage au maréchal Joffre

Le maréchal Joffre étant actuellement en séjour dans le territoire de la 1re division, le colonel divisionnaire de Meuron lui a fait une visite de courtoisie.

Accompagné du colonel Wullenmier, chef d'état-major de la division et du 1er lieutenant Humbert, officier d'ordonnance, il s'est rendu, le 22 décembre, à Glion où il a présenté au maréchal ses hommages et ses vœux pour un agréable séjour dans notre pays. Celui-ci a fait à nos officiers l'accueil le plus aimable, les a entretenus de diverses questions fort intéressantes et, en prenant congé d'eux, leur a déclaré avoir été très touché et reconnaissant de leur visite.

La fièvre aphteuse

D'après le bulletin hebdomadaire de l'office vétérinaire fédéral, pendant les derniers huit jours, 33 nouvelles écuries ont été contaminées, englobant 533 bêtes à cornes, 267 porcs, 18 chèvres et 17 moutons; tous ces animaux ont dû être abattus.

La terrible épizootie continue à progresser. Elle sévit toujours avec fureur dans le canton de Fribourg, où 375 écuries ont été contaminées, englobant plus de 5000 animaux de toutes sortes et dont beaucoup ont été abattus. Le canton de Berne vient en second rang, avec 37 écuries et 800 animaux, puis le Tessin, avec 109 écuries contaminées et 650 animaux.

La fièvre aphteuse a disparu dans les cantons de Lucerne, Argovie, Genève et Zurich, où l'on avait immédiatement abattu les premiers animaux malades. Dans les Grisons, où l'on avait constaté les premiers cas de l'épizootie, le nombre des écuries contaminées est descendu à 16.

En raison de la propagation constante de la fièvre aphteuse, le Conseil d'Etat de Soleure a interdit, jusqu'à nouvel avis, la circulation des domestiques venant de régions contaminées dans les districts de Bucheggberg et des Kriegstetten. La résiliation des contrats de service existant dans les exploitations agricoles est interdite. Dans les autres districts, il n'est pas permis d'engager des domestiques venant de régions contaminées.

Dans le canton de Fribourg, un foyer de fièvre aphteuse a été constaté à Grolley. Le bétail sera probablement abattu. A Belfaux, tous les animaux malades ont été sacrifiés.

Les Suisses employés d'hôtels en France

Afin de protester contre les agissements dont ont été victimes des Suisses employés dans l'industrie hôtelière en France, le comité de la colonie française de Genève avait convoqué lundi soir une assemblée franco-suisse au bâtiment électoral. Il a été pris acte avec satisfaction des démarches pressantes faites par plusieurs sociétés françaises en Suisse, et tout particulièrement par la Fédération des démobilisés français, en Suisse, pour mettre fin à cette campagne.

L'assemblée a émis le vœu : 1. qu'une société franco-suisse soit constituée en vue d'assurer au plus tôt un gagne-pain en France ou en Suisse aux citoyens suisses privés de leur emploi;

2. que pour prévenir désormais des agitations semblables, il sera constitué avec la collaboration de la colonie française en Suisse et de la colonie suisse en France, une commission permanente d'enquête et d'information chargée de faire immédiatement rapport sur les incidents venant à surgir et d'aplanir les différends.

Halle de Gymnastique - Charrat

Samedi soir 27 et dimanche 28 décembre en matinée et soirée
Levée du rideau : matinée 2 h., soirée 8 h.

Grande Représentation

donnée par la fanfare « l'Indépendante »
Changement complet de programme
Local chauffé Invitation cordiale Cantine

Café de la Tour - Martigny-Bâtiatz

Dimanche 28 décembre, dès 1 h. 1/2 après-midi

LOTO

organisé par le Cercle amical de La Bâtiatz

Télégramme

L'Agence Wolff avait annoncé en juillet 1918 le coulage d'un navire transportant un convoi de bicyclettes destinées à l'armée américaine. Or, ce n'était qu'un mensonge parmi tant d'autres. Ces machines sont arrivées en bon état et sont vendues actuellement, complètes, montées sur pneus de première marque, au prix dérisoire de 250 fr. Magnifique occasion pour dames et messieurs.

Représentant exclusif pour le Valais : Henri GIROUD, Charrat.

Prochainement ouverture d'un dépôt à Saxon.

'MERCURE'

recommande pour les jours de fête son

Café des Fêtes

et son

Thé des Fêtes

Mélanges exquis établis avec le plus grand soin. Saveur délicieuse et arôme exquis.

Constamment riche choix en

Chocolat, Cacao, Confitures, Conserves de légumes, de poissons et de viande, fruits séchés, Maizena, Mondamine, Farines lactées, etc.

137 Succursales en Suisse

Voulez-vous économiser le charbon et le bois

et obtenir en même temps une bonne chaleur dans vos appartements et locaux

Faites installer un appareil „Vulcain“

s'adaptant à n'importe quel genre de fourneau.

Pour achat et pose, s'adresser chez TORRENT Emile, Sion.

Couvertures militaires

désinfectées, pouvant être utilisées comme couvertures de lit, couvertures pour bétail, ou bien comme couvertures sur planches à repasser, au prix de fr. 7.-, 9.-, 10.-, 12.- et 14.-

Maillots militaires

pour garçons fr. 11.-, pour adolescents fr. 13.-, pour hommes fr. 15.-. — Expédition par la poste jusqu'à l'épuisement de la provision.

Fritz SETZ, Tægerig (Argovie)

Vin Corbières

Prochainement arrivage du renommé vin rouge Corbières, dont on a été privé pendant quatre ans.

Importation directe - Prix avantageux
Maison A. ROSSA, Vins, Martigny

SAILLON

Dimanche 4 et mardi 6 janvier, jour des Rois

LOTO

organisé par la musique « l'Helvétienne » de Saillon

Nombreux lots de tous genres

INVITATION CORDIALE A TOUS LES AMIS

A vendre à Monthey la moitié d'une maison de rapport

contenant 10 chambres, 3 cuisines, 2 caves, 3 galetas pouvant se transformer en appartement, l'eau, l'électricité, façades sur la place et l'avenue de la Gare, bâtiment de toute solidité. S'adresser à Jules Bréganti, Monthey.

Mobilier d'hôtel

A vendre de suite, en bloc et au comptant, tout le mobilier d'un hôtel-restaurant, soit : 35 chambres à coucher complètes, salon, salle à manger, mobilier de café, lingerie, argenterie, vaisselle, verrerie, tapis, rideaux, batterie de cuisine, billard et matériel de cave.

Le tout propre et en bon état. Pour traiter et pour tous renseignements, s'adresser à Th. Martano-Henry, Grand'Rue 50, Montreux.

Dame régente en retraite

ouvrirait école particulière à Sierre ou Brigue si les inscriptions étaient suffisantes. — S'adresser au Confédéré.

Machine à coudre „PFAFF“



de toute 1re qualité
A main et à pied
Pour familles et couturières

Grand dépôt chez
Henri MORET, horloger
Martigny-Ville

Insomnie

Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Valériane-Houblon ZYMA

Entièrement inoffensives
Produit naturel
Recommandé par les médecins

Boîte de 100 tablettes fr. 4.50
Se trouve dans toutes les pharmacies



Viande

Viande de jeune cheval pour rôti sans os fr. 3.20
Viande grasse pour la soupe avec os fr. 2.40
Bonne viande sans os, pour saucissons fr. 3.-
Bonne viande pour fumer ou sécher fr. 3.20

G. Zürcher BOUCHERIE CHEVALINE Bâle

Volailles
pour la ponte
Les meilleures pondeuses
Prix-courant gratis
M. MARSCHALL, à Morat

J'envoie franco contre remboursement

Viande de bœuf

1re qualité
4 fr. 50 le kg.
Colis postal depuis 2 kg.
Boucherie Gaudet Fils, Eaux-Vives, 74, Genève.

Pianos, Harmoniums

Vente, location, échange
Violons, mandolines, guitares, violoncelles et accessoires.
Gramophones,
Disques, tambours, accordéons
H. Hallenbarter - Sion

D^r Matthey

Dentiste américain
reçoit tous les jours.
Avenue du Kursaal, 21
Montreux
Téléphone 838



Voici la meilleure adresse pour vendre vos chevaux pour l'abatage, ainsi que ceux abattus d'urgence à la

Boucherie Chevaline Centrale
H. VERREY
Téléphone : Boucherie 1536
Appartement 1280
Louve 7, **Lausanne**
Maison ne les revendant pas pour le travail

Caisse enregistreuse „Nationale“

état de neuf
à enlever de suite pour 300 fr. chez
J.-L. GLARDON, négociant
Bex-Place

Camions „Arbenz“

Deux camions sont disponibles de suite, 3 à 4 tonnes, 30 HP. Bandages en caoutchouc, transmission par chaîne. Entièrement neufs. Prix avantageux. S'adresser à M. F. JAUNIN, Vouvry (Valais).

Viande désossée

pour faire la charcuterie à fr. 2.80 le kg. expédie par poste et chemin de fer, la **Boucherie Chevaline Centrale**, Louve 7, **LAUSANNE**. Téléphone 15.36.

DAMES

Conseils discrets par case Dara 6303, Rhône, Genève.



Vendez vos chevaux pour abattre et ceux abattus d'urgence, à Grande **Boucherie Chevaline Valaisanne de Sion** qui vous paiera le grand prix du jour. Paiement comptant. En cas d'urgence, on se rend à domicile. Téléphone 166

Fabrique de coffres-forts

incombustibles demandez prospectus
Fçois TAUXÉ, Lausanne

A vendre à Martigny-Ville maison d'habitation

S'adresser à PERA, Auberge Industrielle.

On cherche bonne à tout faire

expérimentée, pour un ménage soigné de deux personnes. Propreté et honnêteté sont exigées. Se présenter avec références à Mme Eschmann, Villa Mon Travail, à Monthey.

A vendre un fusil de chasse

calibre 12 et unej carabine-flobert tous deux à l'état de neuf. S'adresser au Confédéré en ajoutant 30 ct. pour la réponse.

A vendre en France, Haute-Savoie et Isère propriétés agricoles

de 18 à 20 hectares. Ecrire à M. MICHAUD, 7, Place de l'Hôtel de Ville, THONON, Haute-Savoie.

Un bon charretier

pour la campagne ainsi qu'un bon domestique sont demandés chez Emile BOVEY, Troinex, Genève. Bon gage. Place stable. Entrée de suite ou à convenir.

A vendre au comptant un café

de tout rapport
Excellente situation dans une localité importante du Bas-Valais. S'adresser par écrit au journal le Confédéré, à Martigny.

A vendre un porc

de 7 tours. S'adresser au « Confédéré ».

A louer à Martigny-Ville 2 chambres

S'adresser à Jean Troillet, Grand'Maison.

A vendre betteraves

fourragères, environ 400 kg. S'adresser à Marius Moret, Martigny.

A vendre 2 brebis, 2 agneaux et 1 chèvre

blanche sans cornes
S'adresser à Louis Magnin, Martigny-Ville.

On demande pour de suite une bonne

de confiance, recommandée, sachant cuisiner, pour bonne famille de deux personnes et un bébé. Bons gages. Se présenter l'après-midi ou écrire à Mlle Elisa Moret, sage femme, Martigny-Ville.

A vendre d'occasion un dresseoir de salle à manger

chêne massif avec dessus marbre noir en bon état au prix de 220 fr. ainsi qu'un

buffet

chêne massif pouvant servir comme buffet de cuisine avec 6 tiroirs pour le prix de 120 fr. et divers objets. S'adresser chez Mme Bengerel, Magnot, Vétroz.

On demande bons bûcherons

pour travailler à tâche ou à la journée. Pension à prix réduit. S'adresser à Genoud Léon, Exergillod sur Aigle.

Boucherie Chevaline

Rue du Midi 1 — **RENNES** (Téléphone 84.127)
Succursale Vallorbe

Rôti dep. 3 fr. le kg. Bouilli dep. 2 fr. 20 le kg. Salé fumé 4 fr. le kg. Salamis 6 fr. le kg. Saucissons extra 4 fr. le kg. Saucissons au foie 4 fr. le kg. Cervelas 30 ct. pièce. Saucissons aux choux 4 fr. le kg. Se recommande : Jean SOLENTHALER.

Vente aux enchères

Le soussigné vendra aux enchères au Café de la Place, à Martigny-Croix, le dimanche 28 décembre 1919, à 2 h. environ 25 m³ de mélèze sur pied à proximité du village du Brocard. Joseph GEVAUX.

Vente aux enchères

Ensuite de la décision de l'Assemblée générale du 14 décembre 1919, la Société du Noble Jeu de Cible de St-Maurice mettra en vente aux enchères publiques qui se tiendront au Café de l'Hôtel de la Dent du Midi, à St-Maurice, dimanche 4 janvier 1920, dès 2 h. de l'après-midi, les immeubles qu'elle possède au lieu dit «Les Prés de Chabloz» et figurant comme suit au cadastre de St-Maurice.

Art. 3005 Fol. 9 N° 4 Nature Place (butte) 70 m²
 » 3006 » 9 » 5 » Place (butte) 157 m²
 » 3007 » 9 » 14 » Bâtiment (stand) 145 m²
 » 3008 » 9 » 15 » Place (pré et couvert) 839 m²
 Prix et conditions seront lus à l'ouverture des enchères. Le Comité.

Vente aux enchères

M. Alfred Girard, nég., à Martigny, exposera en vente aux enchères publiques au Café de la Place, le dimanche 4 janvier 1920, dès 2 h. :

une part de maison

comprenant un rez-de-chaussée (magasin et arrière-magasin) 1er étage, 3me étage, avec toutes installations et dépendances utiles, sise sur la Place Centrale, à Martigny-Ville.

La vente se fera en bloc ou séparément.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Alfred Girard (Téléphone 23) ou au soussigné.

Pour M. Girard : Henri Chappaz, avocat.

Avis aux boulangers

Désirez-vous du pain 1er choix, bien cuit, sans avoir besoin d'aborder les prix exorbitants du bois, avec réduction considérable de main-d'œuvre? Installez les fours électriques fournis par la maison Steinegger.

Pour vous renseigner, visitez la boulangerie Dessimoz, à Savièse, où vous pourrez vous convaincre des avantages de cette nouvelle installation.

MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE

Ph. Iten - Martigny

(Successeur d'Edmond Rouiller)

Avenue des Acacias Téléphone No 148

Travaux de menuiserie soignés.

Fabrication de meubles de tous genres.

Dépôt de cercueils

GRANDE BAISSÉ

Viande 1er choix

Rôti fr. 2.50 le 1/2 kilo.
 Bouilli depuis 1.80 le 1/2 kilo.
 Saucisses de bœuf » 2.40 le 1/2 kilo.
 Belle grasse de bœuf, fraîche ou fondue » 2.— le 1/2 kilo.

Saucissons pur porc — Cervelas à 0.40 pièce.

Envois à partir de 1 kilo.

Ernest Bovey, boucher Av. de l'Université Lausanne

Banque Commerciale Valaisanne

Ch. EXHENRY & Cie, Monthey

Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

Intérêts payés sur dépôts de l'année 5 0/0.

Caisse d'Épargne. Comptes-courants à vue.

Escompte et Prêts divers. — Change de valeurs étrangères Achat et vente de titres. — Souscriptions à tous emprunts. Prêts hypothécaires.

Pour les gros froids!

„Le Luy Cocktail“

à base de Vin du Valais

est toujours l'as des apéritifs!

Agent dépositaire pour Martigny : GALINO Félix.

Noël et Nouvel-An

Tous les livres sont fournis, sans frais, par la

Librairie-Papeterie Ph. Rochat, à Bex (Téléphone 115)

Papeterie fine et ordinaire — Maroquinerie Jouets suisses et Jeux de famille — Plumes à réservoir Cadres-gravures, etc., etc. Fournitures pour bureaux et écoles

Banque Populaire Valaisanne S. A.

• SION •

reçoit des dépôts :

en Compte courant au 4 0/0
 en Carnet d'épargne au 4 1/4 0/0
 à UN an au 4 1/2 0/0
 à TROIS ans au 5 0/0

Le timbre fédéral est à la charge de la Banque

La Direction :

H. SPAHR et A. de TORRENTÉ.

Grande Vente de fin d'année

ÉTRENNES UTILES

avec un rabais - considérable -

ÉTRENNES UTILES

Que chacun profite de cette occasion pour faire ses cadeaux

Parfumerie

FLACONS de parfum, grand assortiment depuis 0.65
 FLACONS de brillantine » 1.15
 FLACONS d'eau de Cologne qualité supérieure 1.40
 BOÎTES DE POUDDRE rose, blanche, Rachel, grand assortiment depuis 0.75
 SAVONNETTES, grand assortiment depuis 0.15
 0.55 0.95 1.10 1.45
 POUDDRE DE SAVON pour la barbe la boîte 0.75
 POUDDRE dentifrice » 0.65
 Grand choix en Blaieaux et en Services pour la barbe; Glaces depuis 1.25

GANTS de peau pour dames, noir et couleur, jolie qualité depuis 3.90
 GANTS de peau pour messieurs, noir et couleur, qualité très souple depuis 6.90
 GANTS Jersey, noir, molletonnés depuis 2.95
 GANTS Jersey, couleur, chaudement doublés, gd assortiment depuis 3.45
 GANTS Jersey, couleur, pour messieurs depuis 3.45

PARAPLUIES pour dames, avec corbin, canne en fer ou canne en bois 7.90
 PARAPLUIES pour dames, jolie qual., forme moderne 9.90
 PARAPLUIES p^r messieurs, canne fer, art. très solide 7.85
 PARAPLUIES p^r messieurs, joli tissu, art. très soigné 10.75

SACS d'école pour fillettes, article en cuir 4.85
 SACS d'école pour garçons 5.85
 PORTE-MONNAIE p^r dames depuis 0.95
 PORTE-MONNAIE p^r messieurs, article très avantageux depuis 1.45
 SACOCHES pour dames, en soie et en cuir depuis 4.50

Lingerie

TAIES d'oreiller, jolie toile, avec monogramme, brodée à la main 3.45
 SERVIETTES de table, mi-fil, joli dessin la pièce 3.75
 TAPIS à broder 3.65
 MILIEU de table 5.95
 POCHE de nuit 4.95
 POCHE à serviette 2.35
 TAPIS pour paniers à pain 1.95
 COUSSINS 5.45
 GUIMPES noires et blanches, tulle uni et tulle façonné 1.95
 ÉCHARPES en gaze, toutes teintes et jolie qualité 4.45
 ÉCHARPES de soie 14.50
 ÉCHARPES noires en coton mercerisé depuis 3.85
 TABLIERS fantaisie blancs, avec jolies broderies dep. 2.50
 COMBINAISONS, en toile blanche, joliment façonnées et brodées 10.90
 COLS lingerie et organdi dep. 0.45

Un grand choix en Velours écossais depuis 4.75
 VELOURS côtelés, jolie qualité, grande largeur, assortiment en toutes teintes, depuis 4.90 et 3.90

DESCENTES DE LIT, bouclé, jolie qualité depuis 7.85
 NATTES coco depuis 3.45

Voyez notre assortiment de jouets à des prix excessivement bon marché :

POUPEES depuis 1.25
 MENAGES dep. 0.65 0.95 1.25 1.95
 BOITES de soldats depuis 0.40
 JEUX de famille depuis 0.50
 TAMBOURS 2.45
 TROMPETTES 0.40
 CHARRETTES 10.50
 POUSETTES 7.90
 ALBUMS p^r cartes postales
 ALBUMS p^r photographies
 ALBUMS de timbres de 0.50 à 15.—

Dès aujourd'hui Distribution gratuite de calendriers

COUPONS DE RUBANS DE SOIE N° 5 0.45 N° 9 0.65
 JOLIS SACS A PROVISIONS en satinette unie et fantaisie dep. 4.45

Visitez tous les Grands Magasins

VILLE DE PARIS

Avenue de la Gare - MARTIGNY - Avenue de la Gare

Succursales en Valais : MONTHEY et SIERRE

LES LAMPES PHILIPS SONT LES MEILLEURES.

ELLES SONT

EN VENTE

AUPRÈS DES

SÉRVICES

ELECTRIQUES

ET

ELECTRICIENS



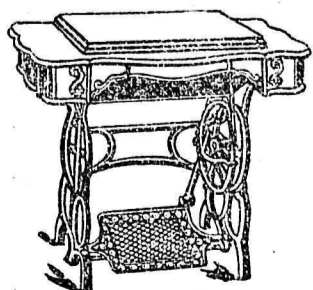
Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne

S. A. AMPÈRE, Lausanne.

VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT.

THE DAVIS SEWING MACHINE & Co
 DAYTON OHIO, U. S. A.

Machines à navettes - Rondes - Vibrantes



pour Familles Tailleuses Lingères Tailleurs Selliers Tapissiers

Machines à jour et à broder

Fort escompte au comptant — Vente à terme

Seule agence en Suisse :

Les Fils de J.-F. DONZÉ

LANDERON (Neuchâtel)

Maison suisse fondée en 1882.

Viande

de jeunes chevaux

Bifteck fr. 3.20
 Rôti 3.20
 Pour sécher 3.20
 Viande fumée 4.50

le tout sans os.

Bour bouillir le kilo fr. 2.40
 Saucissons frais et fumés
 Gendarmes la paire 0.50

1re qualité.

Fröhlich, charcuterie, Bâle

Nouveauté

La bouteille Hélios-Thermos conserve sa température pendant 24 heures aux liquides chauds ou froids. Indisp. aux chasseurs, voyag., empl. usines, C.F.F. et tramways, etc.

1/4 l. fr. 5.50
 1/2 l. fr. 7.50
 3/4 l. fr. 9.50
 1 l. fr. 12.—

Nouv. catal. (1919-1920) fr. 0.60.

Atelier de réparations.

Louis ISCHY, fabr. Payerue

Sage-femme diplômée

Mme J. ZAUGG

14, Rue Croix d'Or

GENÈVE

Téléphone 3303

Consultations tous les jours. Pensionnaires.

Instruments de musique

Pianos, Harmoniums, Violons, Mandolines, Guitares, Tambours, Gramophones et disques.

H. Hallenbarter, Sion

La Banque TISSIÈRES, Martigny

sera fermée
 mercredi le 31 décembre
 après-midi

Avis aux Ménagères et à tous les amateurs!

Venez tous vous approvisionner

Dimanche 28 décembre dès 1 h. 1/2 de l'après-midi

à l'Hôtel Kluser et Poste

au Grand Loto

de la Société d'Aviculture de Martigny

Grand choix de volailles et lapins choisis, oies, dindes, canards, œufs frais, moutons, saumons, vacherins, gâteaux, etc., etc.

Pour une petite dépense, une grosse économie

Les tissus sont très chers, le

Nettoyage chimique est bon marché.

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défranchis, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton. Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie.

Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuils.

Adressez-vous à la Grande Teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne, ou leurs représentants : Martigny-Bourg, Mme Chappot, négociante; Martigny-Ville, M. Sauthier-Cropt, nég.

Banque de Martigny

Closuit Frères & Cie

Maison fondée en 1871

Emission et paiements de chèques sur tous pays

Envois de fonds en tous pays

Change — Achat et vente de titres

Encaissement de coupons

Souscriptions à tous emprunts

(Envoi de prospectus sur demande)

PRÊTS — AVANCES SUR TITRES

Toutes opérations de banque

Pièces démonétisées sont achetées aux meilleurs cours

Dépôts à 3 ans 5 0/0

Comptes-courants 3 1/2 à 4 0/0

Imhof & C^{ie}, Forges du Rhône, Brigue

recommandent

aux marchands de fer, Sociétés de consommation montagnards, paysans et agriculteurs, leur dépôt bien assorti en

Haches de bucherons et ordinaires, Sapis, Serpes, Coins de bucherons, etc., etc.

Vente directe depuis l'atelier. Envois par la poste. Service prompt et à prix modérés. Qualité extra garantie.

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie - Optique

MACHINES A COUDRE

Henri MORET

MARTIGNY-VILLE

Grand choix de

MONTRES, PENDULES et RÉVEILS

en tous genres

Bijouterie, Bagues, Broches, Chaines, Médailles, etc.

Alliances or, gravure gratuite

SERVICES DE TABLE, ARGENTERIE

Lunettes et pince-nez

Jumelles à prismes et autres

Réparations promptes et soignées



Agenda du Valais

Agricole, Industriel, Commercial

Cart. 2.60. Portefeuille 3 fr.

S'adresser chez les dépositaires locaux ou autrement au dépôt principal :

Case postale 2232, Sion

Couturière et lingère

Mlle Visio, couturière et lingère, informe les dames de Martigny qu'elle vient de s'établir à la maison Rimella, route du Simplon. Robes et lingerie fine.



La chute d'un bolide

Ainsi, ceux de nos écrivains et journalistes qui s'étaient multipliés à plaider pour l'annexion du Vorarlberg à la Suisse y seront pour leurs frais d'encre et de papier.

Nous avons, parmi les premiers, examiné ici, et de la façon la plus objective, les rapports d'histoire et de mœurs qui, en plus du voisinage, pouvaient être invoqués en faveur du rattachement de ce pays. Depuis, l'intérêt de la question s'est amplifié et des écrivains plus éloquents sinon mieux documentés l'ont reprise pour la traiter avec un vigneur qui touchait à l'obstination, entre autres M. René Payot et M. William Martin dans le *Journal de Genève*.

Se souvient-on que ce dernier alla jusqu'à faire des Vorarlbergeois des descendants d'anciens Valaisans, afin de mieux renforcer nos parentés ethniques. Mais il en existe aussi, de ces parentés, entre le Valais et Berne par Savièse et par la vallée de Loèche; entre Brigue et l'Ossola; entre Saas et Macugnaga, comme entre l'Entremont et Martigny d'une part et la contrée d'Aoste de l'autre. Ne parlons pas des Savoyards ou Allobroges, dont le sang abonde parmi toutes les bourgades du Bas-Valais et même de la Suisse romande. Est-ce un motif pour que, pris d'un appétit irrésistible à défier M. d'Annunzio, nous fassions valoir des revendications sur tant de régions voisines?

Encore, quoi qu'en ait dit M. William Martin, les migrations de Valaisans vers le Vorarlberg sont-elles bien démontrées? Les historiens relaient aussi que la vallée de Vals dans l'Oberland grison fut défrichée et colonisée par des Valaisans, mais ils n'ont pas tranché, si jamais ils doivent le faire, le point de savoir si la donnée repose sur un simple jeu de mot: *Walser* = *Walliser*, ou sur des faits reconnus. Quant à faire des Vorarlbergeois nos descendants et à nous attribuer une paternité aussi problématique, c'est un peu aventureux, M. William Martin! Jusqu'à preuve convaincante nous nous insurgeons comme de vieux célibataires.

* * *

On a appris récemment que le chancelier de la République d'Autriche, venu à Paris solliciter l'aide matérielle de l'Entente contre la détresse en laquelle se débat la population de ce qui subsiste de l'ex-empire, comptait du même coup parer aux tentatives de dissociation de telle et telle partie de son pays. Il paraît que sur ce dernier point son succès aurait été complet, car voici les conclusions de la lettre que le chancelier aurait reçue du Conseil suprême en date du 16 décembre.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Ombraun-Lavy, éditeur à Paris

Miss Jane

par

TH. BENTZON

— Voudrais-tu l'introduire dans la place à prix d'or, suborneur que tu es?

— Si j'y songeais, ce serait peine perdue; car la signora Livia est une personne sérieuse qui a pour principe de ne loger que des familles. Elle a cependant atténué la dureté de son refus en m'indiquant avec assez d'obligeance un *studio* de sculpteur très commode que je ne sais quel artiste allemand a fait construire dans le voisinage. Le *studio* est disponible, je l'ai retenu pour tout l'été, l'affaire est faite... et je me nourrirai plantureusement à « la Sibylle » de macaroni *al pomodoro* comme celui-ci. Jamais, ma foi, je n'ai rien mangé de meilleur, reprit Gérard, en s'escrimant de la fourchette comme une pâte filante de tomates et de fromage que ve-

Les puissances alliées, désireuses d'assurer l'existence de l'Autriche dans les frontières qui lui ont été assignées, et décidées à faire respecter les dispositions du traité de St-Germain, déclarent qu'elles s'opposent à toute tentative de nature à porter atteinte à l'intégrité du territoire autrichien, ou qui, contrairement aux stipulations de l'article 38 du susdit traité, aurait pour effet de compromettre d'une manière quelconque, soit directement, soit indirectement, l'indépendance politique ou économique de l'Autriche.

* * *

C'en est donc fait de l'illusion, car pour beaucoup de gens ce fut vraiment une illusion, de voir la Suisse déborder de ses étroites frontières. On s'en consolera dans la Suisse romande, surtout M. Philippe Godet. M. Calonder que des influences de milieu avaient plus ou moins rendu sympathique au rattachement en reviendra lui-même sans trop de peine. Et la meilleure des consolations à rechercher restera dans le souvenir de la fraîcheur avec laquelle de toutes parts nous avions accueilli la première nouvelle de ce désir de rattachement. Souvenons nous surtout que les Confédérés nos aïeux autant se montrèrent-ils grands guerriers, autant ils se révélèrent piètres diplomates. Des conquêtes? Quelle plus belle occasion de s'en offrir qu'au lendemain de Grandson et de Morat, alors qu'ils étaient les arbitres de l'Europe occidentale! Bah, ils préférèrent les laisser au roi de France. Et Louis XI, qui, paraît-il, les connaissait bien, n'eut qu'à attendre la sortie des marrons du feu.

Peut-être les Suisses avaient-ils déjà l'intuition que leur confédération se trouverait plus assurée de son avenir dans l'étroite ceinture des Alpes, du Jura et du Rhin qu'en les débordant pour les porter jusqu'à la Saône, jusqu'au Pô ou à l'Adriatique.

Et il en fut de même pour les conquêtes pacifiques. Vers 1550, la vallée d'Aoste qui sollicitait l'alliance du Valais jusqu'à s'offrir au rôle humiliant de bailliage, ne reçut pas de réponse de l'évêque et du gouvernement de Sion. Au moment de l'effondrement de l'ancienne Confédération, en 1797, les Grisons, qui depuis trois siècles avaient asservi la Valteline, déclarèrent qu'ils y renonceraient plutôt que de lui accorder la liberté. Le général Bonaparte, qui vers ce moment se trouvait dans la Haute-Italie, s'en tint pour averti.

L'année suivante, à la suite de dissensions avec certains cantons, la ville de Mulhouse se détacha de la Confédération et se donna librement à la France sans que les uns ou les autres eussent fait un effort pour retenir cette vieille alliée. Et que dire des occasions répétées offertes à la Suisse de s'annexer la Savoie du Nord, notamment en 1536, en 1814 et même en 1860?

A quoi bon multiplier et développer ces preuves. Ce que nous venons de rappeler doit suffire à la démonstration que la Suisse actuelle est parvenue à constituer un tout que déséquilibrerait la moindre tentative d'y retrancher ou ajouter quoi que ce soit. Cette tentative serait d'autant plus périlleuse que, comme le disait hier à peine le *Journal des Débats*, les Vorarlbergeois ne sont pas un peuple. « Ils n'ont, dit-il, aucune des caractéristiques d'une nation; ils vivent depuis « des siècles paisibles sans protestation dans « l'Etat autrichien ».

C'est évidemment la même considération qui a dû prévaloir devant le Conseil suprême et lui dicter la décision que l'on a lue plus haut.

Ainsi, après avoir déployé ses paraboles dans notre ciel une année durant, telle qu'une étoile filante, la question du Vorarlberg vient de se briser en heurtant le sol. Et l'on dira peut-être un jour « l'an du Vorarlberg », comme on a dit parfois : l'an de la Comète, le vin de la Comète.

naît de lui apporter le *cameriere*.

— Mais ton modèle?... Auras-tu ton modèle?

— Je vous dis que tout est arrangé. La tante m'a trouvé l'air d'un honnête jeune homme; après s'être assurée que ma statue serait drapée jusqu'au menton ou à peu près, elle n'a pas résisté à l'appât d'une petite somme qui lui sera versée d'avance. La condition unique, c'est que l'enfant n'ira jamais seule au *studio*; — car nous savons, a-t-elle ajouté en riant, qu'on ne peut prendre trop de précautions contre les Français de votre âge. — Elle doit le savoir par expérience, en effet, la gaillarde; elle a de beaux restes, et il ne lui manque, avec une trentaine d'années de moins, qu'un peu de sveltesse et de douceur. Figurez-vous Clytemnestre... Si vous l'aviez vue, son couteau à la main, en train d'égorger un poulet!... Mais il ne s'agit pas de la tante. La nièce posera pour ma jeune martyre, et toujours sous bonne garde. Es-tu contente, Assunta, ou vas-tu continuer à me boudoir toujours?

— Je ne te bouderais plus si tu m'invites à profiter de ton établissement d'été. Il me semble que je me plairais à la campagne.

— Quelle idée! J'y serai pour travailler.

— Au moins on viendra te voir?

— Ce sera tout le contraire. Vous me verrez à Rome quand j'aurai le temps. Ici, je compte ne pas perdre une minute, ne me permettre aucune distraction, vivre en ermite...

— Aux pieds de la madone, parbleu!

LE CONFÉDÉRÉ

paraissant 3 fois par semaine

est envoyé gratuitement

dès aujourd'hui au 31 décembre 1919 à tout nouvel abonné pour l'année 1920.

On s'abonne par simple carte postale.

Indiquer si on désire le journal avec ou sans le *Bulletin officiel*.

Prix de l'abonnement annuel :

Sans *Bulletin officiel* : 9 fr.

Avec » » 12 fr. 50

FAITS DIVERS

Le train express 312-10, parti de Lille à 13 h. 36, lundi, et devant arriver à Paris à 18 h. 25, a été tamponné, aux abords de la gare de Douai, par un train de marchandises.

Le train de Lille était arrêté à une courte distance de la gare de Douai. Le train de marchandises qui devait entrer en gare de Douai après une courbe assez accentuée, n'ayant pas aperçu le train de voyageurs, télescopait plusieurs wagons de troisième classe. Jusqu'à présent on signale douze morts et plusieurs blessés.

— Les assises de la Seine ont acquitté Mlle Pauline Doulerme, demeurant à Famars, près de Valenciennes, qui, ayant été violente par un caporal allemand pendant l'occupation, avait tué l'enfant qui était né des suites de l'attentat.

— Par suite du cours du change, l'Europe a dû cesser ses achats de salaisons aux Etats-Unis. La viande de porc a baissé de 50 % à Chicago.

— Neuf transatlantiques, avec un total de dix mille passagers à bord, sont arrivés vendredi à New-York. Ils étaient totalement recouverts de glace, du sommet des mâts à la ligne de flottaison. Presque tous avaient subi des avaries. Jamais, depuis quarante ans, une tempête d'une telle violence n'avait été vue dans l'Atlantique du nord. Parmi les neuf paquebots arrivés se trouve le « Lafayette », qui a effectué la traversée en treize jours.

La tempête qui a sévi sur toute la Belgique a causé d'innombrables dégâts dans ce pays. A Namur, deux hangars des usines de la ville se sont effondrés, blessant grièvement huit ouvriers. A Ostende, on signale plusieurs accidents qui ont causé mort d'hommes. A Zeebrugge, une chaloupe a été jetée contre une mine flottante; celle-ci a fait explosion. Un marin a été tué et trois autres grièvement blessés.

— Le vapeur *British Isles* est arrivé à New-York avec 19 survivants du *Manemann*, qui a sombré le 18 décembre par suite d'une violente tempête. Le sauvetage ne s'est opéré qu'avec de très grandes difficultés. Le capitaine et 59 membres de l'équipage ont péri lorsque le *Manemann* s'est retourné.

En raison de la fête du Nouvel-An, le « Confédéré » ne paraîtra que deux fois la semaine prochaine, soit le mercredi et le samedi.

Nos correspondants ainsi que nos clients des annonces sont priés d'en prendre bonne note.

Malgré les dénégations sincères de Gérard, chacun se mit à rire, en buvant à ses amours, à ses succès, aux nouvelles délices de Tibur, jusqu'à l'heure où, échauffés par de copieuses libations, les jeunes gens se hissèrent sur une voiture de louage, chargée comme un vrai *corricolo* pour se rendre à la villa Adriana. Ils y passèrent l'après-midi, assis sous les grands pins parasols, dessinant les portraits éroulés, s'entretenant, à la place même où on les a exhumés, des chefs-d'œuvre qui se nomment la Vénus de Médicis, la Flore et les Muses du Vatican, le Faune et les Centaures du Capitole, Antinous, etc.

Pendant ce temps, les trois femmes erraient en chantant à l'ombre des oliviers, aussi charmantes ainsi que les trois plus belles nymphes tiburtines célébrées par Horace. Ce n'étaient pourtant qu'une danseuse sans apparence de talent du petit théâtre Quirino et deux demoiselles trop célèbres dans les ateliers voisins de la Trinité du Mont; mais rien n'empêchait leurs compagnons de les appeler indifféremment Glycère, Lydie ou Chloé.

Le crépuscule les enveloppa bien avant qu'ils eussent trouvé le courage de s'arracher à ces ruines tant fouillées, où les merveilles de l'art, croulantes, mutilées, enfouies, cèdent la place de plus en plus aux beautés éternellement jeunes de la nature. Ils rentrèrent à Rome, ceux-ci enivrés de soleil, de grand air et de beaux horizons, celles-là les mains chargées de fleurs qu'elles avaient cueil-

MARTIGNY

Aviculture

La Société d'Aviculture de Martigny organise pour le dimanche 28 décembre, un grand et intéressant loto. Celui-ci prouvera à l'honorable public qui voudra bien s'y intéresser, ce que l'on peut obtenir chez nous en fait de produits comestibles, en faisant un élevage bien raisonné.

Ce loto aura, en effet, l'important avantage d'être richement garni en volailles exclusivement choisies dans notre région et fera comprendre aux ménagères que grâce au développement de notre aviculture, il ne sera plus nécessaire de commander à l'étranger les appétissants rôtis traditionnels de nos grands jours de fêtes.

En plus des produits avicoles, il y aura dans ce loto plusieurs lots intéressants et de prix, tels que moutons, saumons, gâteaux, etc.

VAUD

Socialistes

43 délégués socialistes vaudois se sont réunis dimanche à Lausanne. L'assemblée a décidé d'appuyer l'initiative jeune-radical tendant à l'élection du Grand Conseil et des Conseils communaux suivant le mode proportionnel et de lancer une initiative pour l'introduction du vote des femmes dans le canton de Vaud. Une active propagande sera faite pour l'acceptation de la loi fédérale sur la réglementation du travail.

BIBLIOGRAPHIE

Langue française

Si le français est la langue diplomatique, on peut presque assurer que c'est la langue universelle; on s'en rend compte en feuilletant la nouvelle édition de la « Nomenclature » des *Journal et Revues*, publiée par les soins de l'Argus de la Presse, 37, Rue Bergère, Paris IX^e. Dans les coins les plus reculés du globe, il paraît des journaux en notre langue.

« Nomenclature » contient en outre une liste alphabétique des journaux, facilitant la consultation de cette utile et intéressante publication.

Les abonnés qui ne désireraient plus recevoir le « Bulletin officiel » dès le 1er janvier 1920 sont priés de nous aviser de suite par carte postale.

L'ALMANACH HACHETTE 1920

PUBLIE

L'HISTOIRE

de la

- VICTOIRE -

et reprend son

PROGRAMME ENCYCLOPÉDIQUE

Il rétablit les 200 pages d'Agenda, supprimées depuis la Guerre.

L'Almanach Hachette est en vente à Martigny au magasin A. Sauthier-Cropt.



Favorisez le commerce et l'industrie du pays

lies dans les jardins d'Adrien.

— Ce n'est pas sérieux, dit la brune Assunta, sommeillant à demi sur l'épaule de Gérard; tu ne l'en retourneras pas tout seul à Tivoli?

— Dès demain! répondit le jeune homme avec un mépris parfait de ses calineries.

II

Peu de jours après, en effet, il quittait Rome que commençait à visiter la fièvre; il allait chercher ailleurs le calme, la fraîcheur et les loisirs dont il avait besoin pour créer le chef-d'œuvre que déjà, pensait-il avec une joie secrète, il portait en lui. La modestie ne comptait pas parmi les défauts de Tony Gérard; mais du moins la confiance en soi que lui reprochaient des rivaux envieux se fondait-elle sur un talent plein de promesses qui péchait seulement par l'excès de facilité, par l'absence de cet effort au prix duquel un artiste devient original et puissant. Comme tant d'autres de ses contemporains, Gérard s'en était tenu à l'habileté. Les premiers ouvrages qu'il avait envoyés à Paris, de la villa Médicis, accusaient, malgré des qualités particulières de distinction et de grâce, bien des réminiscences qui le laissaient encore au rang d'élève, — le meilleur élève de tel maître sans doute, mais voilà tout.

(A suivre.)

